



DEGRAISSANT ALCALIN POUR L'ALIMENTAIRE



DÉGRAISSANT ALCALIN POUR L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE

- Conçu pour être utilisé avec nos centrales de dilution ZDS.
- Utilisable en milieu alimentaire, conforme à l'arrêté du 19 décembre 2013.
- Sans attaque sur l'aluminium, les métaux, les vitres, les peintures, les joints caoutchouc à la dilution d'emploi.
- Ne contient ni phosphates ni solvants.
- Tensioactifs biodégradables à plus de 90 %.
- Après rinçage ne laisse aucune trace.
- Efficace sur les dépôts végétaux, les graisses animales.

Permet un nettoyage à fond sans action mécanique. Dégraisse les filtres de hottes. Permet le lavage des murs et des sols (carrelages, faïence, surfaces peintes), des éviers, des bacs de préparation, des tables de travail. L'application ultérieure de NALDEX permet une parfaite hygiène sur les lieux de travail.

APPLICATION

Le produit s'utilise toujours dilué dans l'eau.

- Pour surfaces peu sales : 2 %
- Pour surfaces moyennement sales : 5 %
- Pour surfaces très sales : 8 %

Remplir un MAXI-SPRAY Zep ou un seau de solution prête à l'emploi en appuyant sur le bouton correspondant de la centrale ZDS.

Appliquer la solution sur le support à nettoyer et laisser agir. Rincer à l'eau claire.

Nota : ne jamais laisser sécher le produit sur le support avant rinçage.

CONDITIONS D'EMPLOI

Le produit pur rend les peintures mates.

Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

CARACTERISTIQUES

Aspect : liquide limpide.

Couleur : rose foncé.

Densité : 1,1 environ.

pH pur : 13,5 environ.

pH (10 %) : 12 environ.

pH (2 %) : 11,6 environ.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

D1776-0811-4308



POUR UNE DÉMONSTRATION :
CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT ZEP
OU LE SERVICE COMMERCIAL : 02 37 65 50 52

Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC
et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société **Pro5** www.pro5.fr

PROTECTION PRÉCONISÉE : gants, lunettes, vêtements de protection.

